

→ Programme scientifique

8h45 – 9h00 **Accueil**

Partie cognitive

9h00 – 9h45 Principes de l'APIVE

9h45 – 10h15 Cadre législatif et présentation des protocoles de coopération

Pause

10h30 – 11h15 Anatomie des vaisseaux du membre supérieur

11h15 – 11h30 Abords artériels, pourquoi faut-il un échographe?

12h00 – 12h45 Principes et sémiologie de l'imagerie ultrasonographique

12h45 – 13h00 Post-test

Ateliers pratiques

- 13h45 – 16h45
1. Repérages échographiques des vaisseaux et structures annexes sur sujet vivant
 2. Atelier ponction échographique sur gel Blue Phantom®
 3. Atelier pose de Midline sur simulateur basse fidélité

- 16h45 – 17h00
- Questionnaire de satisfaction
 - Distribution du livret de suivi



Scannez le QR code pour accéder au plan de l'hôpital.

→ Informations pratiques

Lieu

Laboratoire LabForSIMS salles 3-4 (4^e étage)

Faculté de Médecine Paris-Saclay (Porte 15)

63 rue Gabriel Péri

94275 Le Kremlin Bicêtre

Comité d'organisation

M. Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)

Mme Laure Bellanger (IADE Bicêtre)

Dr Chloé Dunyach (Bicêtre)

Dr Laurent Martin (Bicêtre)

Informations générales

Publics concernés :

- Infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE)
- Infirmier diplômé d'état (IDE)

Le nombre de participants est limité à 16 personnes maximum.

Les premiers dossiers complets seront les premiers inscrits.

Tarif unique : 280 € / DPC 350 €

Le déjeuner est compris dans le tarif.

Politique d'annulation et changement de participant

- Une fois la convention signée, vous ne pourrez plus modifier le nom du participant.
- Pour toute annulation pour des raisons médicales signifiée au moins 3 jours avant la date de la Masterclass : remboursement de 50% du montant sur présentation d'un justificatif.
- Pour toute annulation signifiée moins de 15 jours avant la date de la Masterclass : aucun remboursement.

Renseignements et inscription

Association MAPAR

DAR CHU Bicêtre

78 rue du Général Leclerc

94275 Le Kremlin Bicêtre cedex

Tél. : 01 45 21 34 29

E-mail : secretariat@mapar.org

Site : www.mapar.org

Le MAPAR a été validé en tant qu'Organisme de DPC par l'ANDPC sous le N° 3538 et est certifié QUALIOPi N°FR072582-1 – Affaire N°13147291 pour les actions de formation.

Si vous êtes libéral et si vous voulez faire votre DPC, il faudra vous inscrire sur le site www.agencedpc.fr, espace professionnel de santé.

Si vous êtes dans le secteur public, il faudra faire une demande auprès de votre service de formation continue.



REPUBLICQUE FRANÇAISE